

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 33 (1957-1958)

Heft: 19

Rubrik: Neues aus fremden Armeen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



der bewaffnete FRIEDE

Militärische Weltchronik

Nachfolgend geben wir in der Originalsprache die Rede vom Ausbildungschef der Armee, Oberstkorpskommandant Robert Frick, wieder, die er an der 95. Delegiertenversammlung des SUOV in Genf gehalten hat. Die Veröffentlichung dieser Ansprache unterstreicht das Ansehen, das der SUOV bei den höchsten Kommandostellen der Armee genießt.
Red.

Monsieur le Président et Messieurs,

Le Chef du Département militaire fédéral, Monsieur le Conseiller fédéral Chaudet, empêché d'être des vôtres aujourd'hui, m'a chargé de le représenter.

Il m'a demandé de vous dire son attachement sincère à votre Association et son admiration reconnaissante pour le travail si fructueux que vous accomplissez de façon suivie, intelligente et efficace pour l'armée et le pays.

Je suis, en tant que chef de l'instruction, de membre et d'ami de votre Association, particulièrement heureux de l'occasion qui m'est donnée de prendre avec vous un contact officiel. A vrai dire, je n'ai pas eu à attendre ce jour pour rencontrer les dirigeants de votre Association. En effet, le 8 mars dernier une délégation de votre Comité central m'a fait l'honneur d'une visite de courtoisie au cours de laquelle nous avons pu aborder l'examen de quelques problèmes touchant à votre activité et aux mesures à envisager pour coordonner nos efforts. Le 20 avril, j'ai assisté au «Cours central» qui réunissait à Lausanne une phalange imposante de près de 350 instructeurs de vos sections. Ce cours fournit une nouvelle preuve du sérieux que vous apportez dans la préparation du travail des sections. Il était en outre une démonstration nette et convaincante de la perfection des relations que vous entretenez avec nos cours d'instruction, puisque des officiers instructeurs ainsi que des recrues de deux écoles apportaient leur concours à cet enseignement.

Je puis bien vous avouer que cette collaboration de l'armée en service, avec l'armée hors service m'a procuré un plaisir tout particulier. Il est évident que les louanges que l'on peut vous décerner, les encourage-

ments que l'on peut vous prodiguer sont de nature à soutenir votre moral et à maintenir votre élan. Je préfère cependant aux paroles les faits. Et vous pouvez être assurés de ma volonté bien arrêtée de vous aider efficacement dans vos efforts qui visent à perfectionner l'aptitude au combat de nos troupes et surtout à donner à notre corps de sous-officiers confiance en son savoir et assurance dans l'exercice de son commandement.

Vous m'avez adressé l'excellent «Rapport du Comité central sur l'activité pendant l'exercice 1957». Présenté clairement, succinctement, il prend figure de document dont le contenu doit, à juste titre, vous rendre fiers. En le rédigeant, en le relisant, les membres de votre Comité central y trouvent sûrement la récompense que méritent leur dévouement et leur compétence. Je l'ai étudié, ce document, afin de me faire une idée plus précise de l'ampleur de vos travaux, de l'étendue de vos succès et aussi de la nature de vos préoccupations.

Il vous intéresse peut-être de savoir ce qui a plus spécialement retenu mon attention.

J'ai noté tout d'abord avec satisfaction que l'Association suisse des SCF a été admise en tant que membre collectif de votre grande Association. Vous avez eu raison, Mesdames, de lier votre sort aux sous-officiers suisses, tout en conservant cependant une liberté d'action que j'estime indispensable. Et vous avez bien fait, Messieurs les sous-officiers, d'ouvrir grandes vos portes à nos SCF qui pourront ainsi mieux s'inspirer, pour leurs travaux hors service, de votre expérience et de votre bel esprit.

L'ASSO a décidé, à l'unanimité, de devenir membre de l'«Union suisse pour la protection des civils». En termes simples et vrais, votre rapport explique cette décision. Comme vous avez été sages, Messieurs, de rendre ainsi publique ce que je considère comme une prise de position. Il est évident, en effet, que la regrettable absence de législation en la matière ne doit en aucun cas nous amener à négliger cet aspect essentiel de la défense nationale. L'Union suisse pour la protection des civils accomplit une œuvre nécessaire. Elle a droit à votre et à notre appui total.

Plus loin, vous avez consacré quelques propos à la reconnaissance. Je vous sais gré, croyez-le bien, d'avoir exprimé en termes si cordiaux vos sentiments à mon prédécesseur M. le colonel commandant de corps Corbat. Il mérite cet hommage, pleinement, car il vous a toujours été et vous reste très attaché. Ce que vous dites du colonel Emile Lüthy, votre membre d'honneur et seul officier porteur de la médaille de vermeil, m'a beaucoup touché aussi. Quand je pense à la spontanéité, la totalité et la qualité de son engagement pour votre cause, j'en viens à me demander parfois si cette parfaite compréhension de vos travaux n'a pas fait de lui une sorte de père spirituel de votre Association. Je pense aussi que c'est parce qu'il a pris goût en travaillant avec vous aux problèmes de l'instruction hors service qu'il est devenu le chef de cette section du groupement de l'instruction.

Votre année 1957 restera, comme pour l'armée, celle de la concentration des efforts

sur l'instruction au combat antichars. S'il vous restait à administrer une preuve de vitalité dans les réactions et d'efficacité dans le rendement, il faut bien dire qu'en la circonstance, vous vous en êtes chargé, et de quelle manière:

419 participants à Fribourg, au Cours central de préparation,
118 sections diffusant cette instruction antichar,

10 540 participants, dont
4 167 membres de l'ASSO, voilà qui constitue une réponse cinglante à ceux qui pourraient douter de la volonté de défense de notre pays. Rien de surprenant dès lors qu'entraînées par cet exemple, de nouvelles sections n'aient été créées et que 500 hommes soient venus renforcer vos effectifs.

Tout cela est encourageant; profondément. Et je voudrais vous dire, en toute simplicité, combien nous sommes fiers de vous.

On ose à peine parler des ombres quand la lumière est aussi vive. Quelques petits retards signalés dans la livraison des rapports, quelques petites inexactitudes. Quelques sections aussi, hélas, qui semblent mal dirigées. On en vient à admettre que ce sont là maux nécessaires; s'ils manquaient,



Neues aus fremden Armeen

Wie der deutsche Bundesverteidigungsminister Franz Joseph Strauß der Associated Press mitteilte, soll die Friedensstärke der deutschen Bundeswehr 350 000 Mann betragen, die in zwölf Divisionen gegliedert, bis zum Frühjahr 1961 stehen sollen. Am 31. März 1959 wurde sich die Stärke der deutschen Bundeswehr auf ungefähr 200 000 Mann belaufen, wovon 134 000 Soldaten im Heer, 45 000 Mann in der Luftwaffe, 18 000 Mann in der Marine und 9000 Mann in der Territorialverteidigung Dienst tun werden. Um seine Idee der «Erziehung des Soldaten zum Staatsbürger in Uniform» in der Praxis zu beweisen, neue Erkenntnisse zu sammeln und die hin und wieder erhobenen Vorwürfe der Truppenfremdheit zu widerlegen, wird der Reformer und Leiter der Unterabteilung des Bundesverteidigungsministeriums, Oberst Wilf Graf Baudissin, am 1. Oktober dieses Jahres zur Truppe gehen. Pressevertretern gegenüber betonte Baudissin, daß Schwierigkeiten, die sich der inneren Führung entgegenstellen, nicht von den sehr aufgeschlossenen Truppenoffizieren, sondern von den Großtanten und Onkeln der jungen Soldaten kämen, für die es kein richtiges Militär ohne Exerzier- und Paradeschritt gäbe. Auf die Frage, wie er sich verhalten würde, wenn ein Offizier mit einer völlig anderen militärischen Einstellung seine Nachfolge im Bundesverteidigungsministerium antreten würde, erklärte Baudissin der Presse, daß ihm nichts anderes übrigbleibe, als die Konsequenzen zu ziehen und den Abschied zu nehmen. Als aussichtsreicher Kandidat für die Stellung des Wehrbeauftragten des deutschen Bundestages wird der Ministerialrat Georg Freiherr von Fritsch aus dem Bundesinnenministerium genannt, ein Neffe des von Hitler diffamierten und im Polenkrieg gefallenen Generalobersten Freiherrn von Fritsch.

In der Sowjetzone wird die Stärke der roten Besatzungstruppen angeblich um 41 000 Mann verringert. Zwanzig sowjetische Divisionen in Stärke von etwa 200 000 Mann werden mit ihren Genossen von der Nationalen Volksarmee weiterhin Wache am Eisernen Vorhang halten. Der Abzug der im Raum Fürstenwalde, ostwärts von Berlin, stationierten mechanisierten Division wurde von den propagandatüchtigen kommunistischen Funktionären als «Fest der deutsch-sowjetischen Freundschaft» aufgezogen. Unter dem Präsidium der «Generalstaatsanwältin» Hilde Benjamin — der gefürchteten roten Hilde — wurden in stundenlangen Reden die Rotarmisten verabschiedet, die dann unter den Klängen preußischer Märsche zum Bahnhof marschierten.

K.v.S.



Wehrsport



Der «Schweizer Soldat» grüßt die zu den diesjährigen Sommer-Armeemeisterschaften angestrebten Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten und wünscht ihnen Erfolg. Unser Bild zeigt eine Patrouille anlässlich des Sommer-Mannschaftswettkampfes der 4. Division vom 17./18. Mai 1958 in Basel.
Photo Suter